

Réf: Dossier 260943

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AKALSS »

Siège Abidjan Cocody Riviera nouveau camp, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AKALSS »

Objet :

- PROMOTION IMMOBILIERE
- EQUIPEMENTS
- REHABILITATION
- ELECTRIFICATION
- ADDUCTION D'EAU
- ASSAINISSEMENT ET TOUTES ACTIVITES PROCHES DE CES DOMAINES
- ETUDE PROJET ET REALISATION
- ENTRETIEN
- SERVICES D'INTALLATION, MAINTENANCE ET DEPANNAGE FROID
- FOURNITURE DE BUREAU

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera nouveau camp, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIABATE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11849 du 27/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76830/GTCA/RC/2023 du 27/10/2023

